

## Lettre d'information bimensuelle de l'ANM : Octobre 2019

### Tenir son rang ou prendre sa place à l'ère des gilets jaunes

Pour les cadres et chefs d'entreprises, la qualité de vie au travail est une responsabilité qu'ils assument avec plus ou moins de diligence en recourant de plus en plus souvent à la médiation lorsque surviennent des plaintes relatives à des souffrances au travail.

La **place** occupée par chacun est visible sur l'organigramme ; ce qui crée des problèmes, c'est l'opacité quant aux objectifs et, plus globalement, quant à la mission et donc la responsabilité attendue. A cette question de place vient s'ajouter celle du rang. Le **rang** est lié à ce que Philippe d'Iribarne appelle « la logique de l'honneur ». Ainsi, certains, ont une idée tellement forte de leur rang (la fierté du rang donné par son diplôme et le sentiment de supériorité qu'elle engendre) qu'ils développent parfois une arrogance et un management autocratique rigide et vertical générant des crispations et des sentiments d'injustice accompagnés de souffrance au travail. Bref, tout le contraire d'un modèle coopératif efficient, surtout à l'heure où la société évolue et est en mal de reconnaissance.

*« **Considérez vos hommes, écoutez-les, traitez-les avec justice ; ils travailleront avec cœur.** »* écrivait Philippe d'Iribarne.

C'est, également, le sage conseil que donnait Mentor à Télémaque ...

La société évolue, les humains ne changent pas !

**Gabrielle Planès**  
**Présidente d'honneur de l'ANM**

Chers adhérents,

Vous avez été nombreux et nombreuses à faire savoir aux administrateurs qu'un plan de formation, ça se doit d'être complet, annoncé longtemps à l'avance, ouvert sur toutes les dimensions de nos activités multiples !

**Découvrez notre offre de formation 2020**  
**en suivant ce lien.**

Nous l'avons voulue polyvalente, internationale... et régionale. Tellement régionale d'ailleurs que vous pouvez en région, si une formation dite « parisienne » vous plaît, nous demander de l'exporter dans nos belles provinces.

Bien à vous

Votre président, Didier Morfoisse

**Semaine mondiale de la médiation**  
**du 14 au 21 octobre 2019**

Dans le cadre du collectif **Médiation21**,  
l'ANM participe à l'organisation de cet événement

[Inscrivez votre activité ici](#)

**Table-ronde**  
**le 28 novembre 2019 à Genève**

**La médiation pénale et la justice restaurative :**  
**regards croisés de deux procureurs généraux**

La FGeM et l'ANM organisent l'événement  
en partenariat avec la HETS

[Programme et inscriptions](#)

**International Congress for all Mediations**  
**du 5 au 7 février 2020 à Angers**

L'ANM est co-organisatrice de l'événement dans le  
cadre du collectif **Médiation21**

[Informations](#)

## FORMATION ANM :

### Programme 2019 :

- **Métaphores, trucs et astuces pour travailler sur la relation, formation animée par Jean-Edouard ROBIOU du PONT**  
Atelier du matin : 9h à 12h30 / atelier de l'après-midi : de 12h30 à 17h
- **Médiation préventive et médiation de projet, formation animée par Dominique MOREL**  
Le 8 novembre 2019 de 9h à 17h
- **Médiation et créativité, formation animée par Arnaud STIMEC**  
Le 18 novembre 2019 de 9h à 17h
- **Séminaire de perfectionnement animé par Nicole BERNARD**  
Du 18 au 22 novembre de 9h à 17h
- **La médiation administrative, formation animée par Laure SINGLA**  
Du 2 au 3 décembre de 9h à 17h
- **Initiation à la médiation à l'usage des experts de justice, formation animée par divers intervenants**  
Du 6 décembre 2019 au 28 février 2020 (8 jours de formation)
- **Le médiateur face au conflit : conflit relationnel ou conflit cognitif ? Formation animée par Éric BATTISTONI**  
Le 13 décembre de 9h à 17h
- **La médiation environnementale, formation animée par Laure SINGLA**  
Les 13 et 14 décembre 2019 de 9h à 17h

**Vous êtes intéressé par l'une de ces formations ?**

**Vous pouvez consulter les programmes 2019 et 2020 et vous inscrire en cliquant ici**

- **Diplôme universitaire de médiateur, 1<sup>ère</sup> partie, organisée par l'Ifomene en partenariat avec l'ANM et la Fédération La Belle Créole**  
Du 21 octobre au 8 novembre, 50 heures réparties sur 7 jours  
A Basse-Terre en Guadeloupe

**Vous pouvez trouver les informations relatives aux inscriptions en cliquant ici**